



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES N°4 NOVEMBRE / DECEMBRE 2020

www.kuttolsheim.fr

page facebook : Commune de Kuttolsheim 

INFORMATIONS SUR LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2020

Chemin de circulation piéton autour de l'église :

M. le Maire propose un aménagement d'un chemin de circulation piéton, en enrobé, dans le cimetière et autour de l'église, selon une étude pour un coût prévisionnel des travaux de 13.483€ HT, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le lancement du projet.



Rectification de l'inventaire de la Commune :

Dans le cadre de la vente de la parcelle à M. Damien LACOURT (confer. Bulletin d'Informations N°3), étant donné que ladite parcelle n'est pas répertoriée dans l'inventaire de la Commune, il en résulte que l'établissement de l'acte administratif ne peut être finalisé.

Afin d'y ajouter cette parcelle, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à inscrire la parcelle à l'inventaire de la Commune.

Elargissement de la zone 30 :

M. le Maire informe les conseillers qu'il souhaiterait élargir la zone 30 existante afin de sécuriser au maximum les piétons l'empruntant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents, d'élargir la zone 30 existante.

Demande de subvention Caritas Alsace :

Les manifestations/actions de Caritas Alsace, générant de la trésorerie tout en assurant son indépendance financière, ont été annulées tout au long de l'année 2020. Pour lui permettre de continuer à œuvrer auprès des familles fragilisées (crise sanitaire, aléas de la vie), le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de verser une subvention de 150 € à l'association Caritas Alsace, étant donné que sa récolte de dons (banques alimentaires, etc....) a subi une chute de 25 à 30%.

Régularisation de parcelles - lotissements «Seemuhle» & «Rue des Créneaux» :

Par procès-verbal d'arpentage établi par le géomètre Gérard GAUTIER en date du 30/11/2020 et dans un souci de régularisation, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

⇒ de procéder à l'acquisition :

- de la parcelle cadastrée Section 41 Numéro 275 pour une surface de 0,78 ares, faisant suite à la réalisation par SINS IMMOBILIER de deux lotissements «Rue des Créneaux» et «Rue du Calvaire»,
- des parcelles cadastrées Section 6 Numéro 171 pour une surface de 0,89 ares & Numéro 32/2 pour une surface de 0,42 ares, situées dans le lotissement «Seemuhle», toutes deux adjacentes au terrain appartenant à M. SINS domicilié 67370 WIWERSHEIM, destinées prochainement à la vente,

⇒ de procéder à la cession de la parcelle Section 6 Numéro 76/4 s de 0,21 ares devenant propriété de M. SINS domicilié 67370 WIWERSHEIM, située dans le lotissement «Seemuhle»,

⇒ d'autoriser M. le Maire à signer les documents relatifs à ces actes.

COMMUNICATIONS

Mise en place de distributeurs de sacs à déjection canine :

La Commune de KUTTOLSHEIM s'équipe de plusieurs distributeurs de sacs à déjections canines « L'Affaire est dans le Sac » installés dans le village pour permettre à tout propriétaire de chiens de ramasser leurs crottes.



Que faire de votre sapin de Noël après les fêtes :

Si vous avez un vrai sapin et si vous souhaitez, après les fêtes, le broyer et l'utiliser par exemple en paillage ou compostage, rendez-vous le **SAMEDI 16 janvier prochain de 14h à 17h**, sur le terrain stabilisé à côté de la Salle « La Source ». Repartez avec votre broyage !



Inscriptions sur les listes électorales :

La date limite d'inscription sur les listes électorales, afin de participer au prochain scrutin, est le **MARDI 29 JANVIER 2021**.



DEMATERIALISATION :

Afin de faciliter la distribution des bulletins, nous allons coller un sticker sur les boîtes aux lettres des maisons concernées par la dématérialisation.

Ensemble préservons l'environnement



Nous vous souhaitons une Belle et Heureuse Année :

Le Maire, les adjoints et toute l'équipe de la commune de Kuttolsheim vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et une très belle année 2021.

